Envoyé en préfecture le 22/04/2026
Reçu en préfecture le 22/04/2026
Publié le
ID : 035-213502875-20260417-18_2026-DE

Décision relative à la signature d'une convention d'Ateliers d'Expressions Scéniques

Année 2026

DECISION MUNICIPALE
N° 2026-18

Le Maire de Saint-Lunaire,

Vu le Code Général des Collectivités Territoriales et notamment l'article L 2122-22 prévoyant que le Maire peut, par délégation du Conseil Municipal, être chargé, en tout et partie et pour la durée de son mandat, de certaines attributions du Conseil Municipal ;

Vu la délibération du Conseil Municipal du 15 avril 2026 donnant délégation au Maire pour prendre toute décision concernant la préparation, la passation, l'exécution et le règlement des marchés et des accords-cadres ainsi que toute décision concernant leurs avenants lorsque les crédits sont inscrits au budget et dans la limite de 100 000,00€ HT ;

Vu les prestations d'ateliers d'expressions scéniques auprès des enfants de la maternelle et du primaire proposées par Mme Solène LEFORT ;

DECIDE

ARTICLE 1 : De signer une convention pour des prestations d'Ateliers d'Expressions Scéniques avec des enfants de la maternelle et primaire sur le temps périscolaire méridien dans les locaux de l'ALSH. Ces ateliers sont encadrés par Mme Solène LEFORT : 15 Rue de l'Islet – 35780 La Richardais

La période d'intervention sera du 28/04/2026 au 03/07/2026
- 10 mardis x 1h (de 11h30 à 12h30)
- 5 vendredis x 1h (de 12h30 à 13h30)
- 1 vendredi x 2h (de 11h30 à 13h30)

ARTICLE 2 : Les prestations retenues représentent un coût de 850€ (15 x 50€ + 1 x 100€)

ARTICLE 3 : Madame la Directrice Générale des Services est chargée de l'exécution de la présente décision qui sera transmise au préfet d'Ille-et-Vilaine, insérée au registre des délibérations et publiée dans les mêmes termes que les décisions du Conseil Municipal.

Fait à Saint-Lunaire, le 17/04/2026

Le Maire,
Philippe ROULLE

MAIRIE DE SAINT-LUNAIRE (Ille-et-Vilaine)

Mairie : Boulevard Flusson – 35800 SAINT-LUNAIRE
e-mail : mairie@saint-lunaire.fr
Tél : 02 99 46 30 51
Site internet : www.saint-lunaire.fr